



E-News Helpdesk Chauffage PEB

Dans cette édition d'octobre 2015, découvrez les sujets suivants:

- La prolongation des agréments
- 1600 techniciens chaudières agréés en Région de Bruxelles-Capitale
- Nouvelle info-fiche sur le calorifugeage du système de chauffage

La prolongation de vos agréments

Les premiers agréments délivrés dans le cadre de la Réglementation chauffage PEB en Région de Bruxelles Capitale viendront déjà à échéance en avril 2016. Bien que la réglementation lui en laisse la possibilité, Bruxelles Environnement a décidé de ne pas imposer aux professionnels agréés de suivre avec une formation et un examen de recyclage préalablement à la demande de prolongation de leur(s) agrément(s). Cette décision s'appuie sur le fait qu'une révision de la réglementation est en cours et devrait entrer en vigueur dans le courant de l'année 2017.

Dès lors, nous vous informons **qu'aucune formation de recyclage relative à la réglementation chauffage PEB (Région de Bruxelles Capitale) ne sera prévue dans les mois à venir** mais que les futures dispositions relatives aux agréments prévoiront qu'une formation soit obligatoirement suivie dans un certain délai après l'entrée en vigueur du nouvel arrêté.

1600 techniciens chaudières agréés en Région de Bruxelles-Capitale

Aujourd'hui, vous êtes près de 1.600 professionnels à pouvoir contrôler périodiquement les chaudières. Pourtant, le nombre d'attestations reçues par Bruxelles Environnement reste faible; n'oubliez pas d'envoyer une copie des attestations de contrôle périodique des chaudières non-conformes à la réglementation chauffage PEB à l'adresse suivante: attestations_chauffagepeb@environnement.brussels.

De son côté, Bruxelles Environnement lancera fin 2015/début 2016 une campagne de communication pour rappeler aux propriétaires et aux utilisateurs d'installation(s) de chauffage que les chaudières doivent être contrôlées périodiquement et qu'il faut faire appel à un professionnel agréé pour réaliser ce contrôle.

Info-fiche sur le calorifugeage du système de chauffage

En réponse aux nombreuses questions relatives à l'exigence portant sur le calorifugeage d'un système de chauffage conformément à la réglementation chauffage PEB, le Helpdesk Chauffage PEB a rédigé une nouvelle info-fiche reprenant les principes de base de cette exigence. Cette info-fiche renseigne également sous forme de tableaux, les épaisseurs d'isolant à poser d'après cette réglementation. L'info-fiche est disponible sur le site web du helpdesk [via ce lien](#).

Avec le soutien de



Avec la participation de

